

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1847

Artikel: Libre circulation des travailleurs : l'UDC prône le retour du statut de saisonnier : ce n'est pas en mettant en danger les accords avec l'UE que la Suisse combattrait le chômage
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Libre circulation des travailleurs: l'UDC prône le retour du statut de saisonnier

Ce n'est pas en mettant en danger les accords avec l'UE que la Suisse combattrait le chômage

Albert Tille (26 novembre 2009)

L'UDC veut dénoncer la libre circulation des personnes et négocier avec Bruxelles un accord plus favorable à la Suisse. Venant de ce parti, rien ne devrait nous surprendre. En période de hausse du chômage, il exploite son fonds de commerce euro/xénophobe.

Ce printemps, il avait demandé, plus modestement si l'on peut dire, la mise en œuvre de la clause de sauvegarde. Cette disposition de l'accord (p. 5622) permet à la Suisse de protéger son marché du travail en fixant des quotas si elle constate une forte recrudescence de l'immigration, soit une croissance dépassant de 10% la moyenne des trois années précédentes. Le Conseil fédéral avait alors demandé aux services d'Eveline Widmer-Schlumpf d'examiner s'il était possible et souhaitable de réintroduire des quotas pour l'admission des travailleurs en provenance de l'Europe.

Constatant que les conditions n'étaient alors pas remplies, le gouvernement avait décidé de ne pas invoquer la clause de sauvegarde tout en affirmant qu'il suivait attentivement la question. Six mois plus tard, on

constate que si la récession a freiné l'immigration, elle ne l'a pas tarie. Mais il est fort peu probable que les conditions soient aujourd'hui remplies pour ouvrir à nouveau le dossier. Et d'ailleurs rien ne garantit qu'une réintroduction des quotas permettrait d'influencer le nombre des chômeurs. La main d'œuvre étrangère ne se dirige guère vers les secteurs en sureffectifs. Elle comble plutôt le manque de personnel indigène répondant aux besoins du marché du travail.

Conscient que le déclenchement de la clause de sauvegarde n'est pas possible, l'UDC fait monter les enchères. Le nouvel accord qu'elle demande entend rendre plus difficile le regroupement familial et l'accès aux assurances sociales. Nous voilà de retour aux pratiques des années 60. Selon la formule fortement dénoncée par la suite, on importait alors des forces de travail plutôt que des êtres humains. Les travailleurs, italiens à l'époque, étaient isolés de leur famille. En période de récession, ils étaient expulsés sans protection de chômage.

Comment imaginer que Bruxelles accepterait de négocier dans cette direction? Dénoncer l'accord sur la libre circulation signifierait clairement la mise en pièce de l'édifice des bilatérales. Entraver nos échanges avec l'Europe serait le plus mauvais moyen de lutter contre le chômage.

La conseillère fédérale Calmy-Rey y va elle aussi de ses conseils pour sauver les emplois. Elle invite les patrons à engager les travailleurs résidant déjà en Suisse. Mais le simple appel aux bonnes volontés n'est pas synonyme d'efficacité.

D'autres moyens existent pour répondre aux inquiétudes générées par la crise. Un contrôle renforcé du marché du travail permettrait de débusquer les cas de dumping salarial. Un effort de formation permettrait, à terme, de réorienter la main d'œuvre vers les emplois nouveaux. Ces remèdes n'élimineraient pas miraculeusement le chômage. Ils seraient pourtant plus efficaces que les simples effets d'annonce d'une propagande partisane ou gouvernementale.